



LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Champenoise

Président Adrien MONOT
Trésorière Monique CAUTEL
Directeur / Secrétaire STOCKER Claude
Tél 03 26 55 18 91
23 Chemin des Mayeurs 51160 Aÿ

Une nouvelle année est en marche et c'est déjà plusieurs sorties effectuées par notre société et bien d'autres viendront s'y ajouter. Ce qui nous manque à ce jour c'est la venue de nouvelles recrues et pourquoi pas d'anciennes afin de pouvoir continuer d'honorer toutes les demandes de sorties que nous avons et afin d'assurer l'avenir. Un grand merci aux vigneronnes pour leurs dons qui nous permettent de lever le verre de l'amitié chaque année lors de notre sainte patronne Sainte Cécile. Nous regrettons la disparition l'année passée de notre



porte bannière qui n'hésitait pas à se déplacer de Seine et Marne pour être présent lors de nos sorties (38 pour 2019). Celui-ci étant sur les rangs de notre société depuis 1986. Encore une triste nouvelle en ce début d'année pour les musiciens de La Champenoise. Nous venons de perdre notre Président Honneur M. Maurice CAUTEL fils de M. Henri CAUTEL fondateur de notre société en 1961. A sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.
« SANS la MUSIQUE la VIE serait une ERREUR »

Voyage au pays de RENÉ

Le 5 et 6 octobre 2019, le comité de jumelage d'Aÿ-Champagne a organisé un week-end sur le thème de « René Lalique ». Nos amis allemands de Besigheim et nos amis belges de Quaregnon nous ont fait l'honneur de nous retrouver pour partager un moment d'amitié.



Né en 1860 à Aÿ en Champagne, René Lalique se révèle parmi les plus grands de son temps, que ce soit comme bijoutier-joaillier ou maître-verrier. Il marque les périodes de l'Art nouveau et de l'Art Déco par son style unique et reconnaissable entre tous.

La visite du « musée Lalique » à Wingen-sur-Moder en Alsace nous a permis d'admirer l'ensemble de ces chefs-d'œuvre. Ce musée rend hommage à l'artiste et à ses successeurs, ses enfants Marc et Suzanne et à sa petite fille Marie-Claude. L'admiration était totale devant tant de beauté. Le verre et le cristal font partie de l'histoire des Vosges du Nord. Nous avons poursuivi notre séjour culturel avec la visite de la cristallerie Saint-Louis connue pour ses verres colorés et taillés et également celle de Meisenthal, célèbre pour ses boules de Noël aux formes différentes et vendues dans le monde entier. Ce chaleureux week-end est venue renforcer les liens d'amitié tissés entre nos villes jumelées, à la grande joie des membres du Comité de jumelage d'Aÿ-Champagne.

comite.jumelage.ay@gmail.com

MARS 2020

Côté Coteaux

JOURNAL DE LA COMMUNE D'Aÿ-CHAMPAGNE

• Aÿ • BISSEUIL • MAREUIL SUR Aÿ •

n°17

Élections municipales

Dans les communes de 1 000 habitants et plus

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.



1 seul vote, mais 2 élections...

Vous élirez les conseillers municipaux et communautaires.

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de votre communauté de communes, d'agglomération ou urbaine.

Le jour des élections municipales, chaque bulletin de vote comprendra donc deux listes de candidats :

- une liste de candidats au mandat de conseiller municipal
- une liste de candidats (tous issus de la première liste) au mandat de conseillers communautaires.

Les deux listes alterneront des candidats hommes et femmes = PARITÉ

Et le maire et le président de la communauté ?

Vous ne procédez pas directement à l'élection du maire ou des adjoints car c'est le conseil municipal qui, à l'issue des élections, s'en chargera. De même, le conseil communautaire, composé des conseillers communautaires que vous aurez élus et de ceux des autres communes composant votre communauté, procédera à l'élection du président et des vice-présidents.

Pour que votre vote compte...

Pour exercer votre droit de vote, vous devrez obligatoirement présenter votre carte électorale et un titre d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être périmés depuis moins de 5 ans. Un seul bulletin dans l'enveloppe !

Dans l'isoloir, vous devrez insérer un seul bulletin de vote dans l'enveloppe.

La présence dans l'enveloppe de plusieurs bulletins différents entraînerait la nullité du vote. Ainsi, lorsque vous faites le choix d'une liste de candidats pour le conseil municipal, vous faites automatiquement le choix pour la liste de candidats au conseil communautaire présente sur le même bulletin de vote.

Impossibilité de dissocier les 2 élections

N'inscrivez rien dessus !

Les listes sont bloquées, il est impossible de les modifier. Le panache est donc interdit. De plus, toute inscription pourrait être analysée comme un signe de reconnaissance entraînant la nullité du vote !



Bref, choisir un bulletin, l'insérer dans l'enveloppe et puis c'est tout !

Vous devez absolument proscrire :

- apposition de signes divers (croix, ronds, tirets...)
 - pliage spécifique, froissement, déchirure, coupage ou perforation
 - bulletin de vote accompagné d'un autre papier ou objet
 - bulletin plié dans une enveloppe elle-même placée dans l'enveloppe du scrutin
- Cette liste n'est pas exhaustive...

Le mode de scrutin

- 1 bulletin = 1 voix : les suffrages sont décomptés par liste
- Il y aura un seul tour si une liste obtient plus de 50 % des voix = MAJORITÉ ABSOLUE.

Dans ce cas, cette liste remporte la moitié des sièges à pourvoir = PRIME MAJORITAIRE.

L'autre moitié est ensuite répartie entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) ayant obtenu au moins 5% des suffrages. = RÉPARTITION À LA PROPORTIONNELLE

En cas de second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages au premier tour pourront se représenter. À l'issue du vote, la liste obtenant le plus de suffrages remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie selon les mêmes modalités qu'au premier tour. C'est ce qu'on appelle un scrutin de liste à deux tours à la proportionnelle avec prime majoritaire...

LA VIE DE LA COMMUNE



Les inscriptions aux écoles maternelles auront lieu du 02/03 au 03/04 en mairie.

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille. Les enfants de 2 ans et demi seront inscrits sur liste d'attente. Leur entrée dépendra des effectifs des enfants nés en 2017 et s'ils sont propres.



Retour en image sur la distribution des brioches à Mareuil-sur-Ay.

Ils étaient 16 enfants pour livrer 140 brioches aux aînés de Mareuil. Merci pour le bon accueil qui leur a été réservé.



photo C. Manquillet - Département de la Marne

Eco-défi 51

Notre commune a participé cette année à la première édition des Éco-défis 51 organisés par le Département de la Marne pour récompenser les projets et initiatives engagés par les communes marnaises en faveur de l'environnement.

La remise des prix s'est déroulée le 9 novembre dernier au Capitole à l'occasion du Congrès des Maires de la Marne.



Attractivité du centre-ville

Ca bouge à Ay, avec 3 nouveaux commerces ouverts début janvier :

- Le Marché d'AY, une épicerie en centre-ville ouverte début janvier avec une grande amplitude horaire de 8 heures à 22 Heures. Davy Zorn vous accueille et propose également des livraisons à domicile.
- La boulangerie Migneaux reprise par Christopher et Marie LEROUX, ils sont ravis de poursuivre l'activité. Christopher ayant travaillé avec Mr Migneaux depuis son apprentissage il y a plus de 10 ans. Une grande et belle expérience.
- La pizzeria PATROLINA .Pizza au feu de bois tenue par Steven Mauget qui propose des pizzas originales : Pizza à l'huile de Truffe, Pizza César...



Une fin d'année active ! Merci à ceux qui ont rendu ce Noël 2019 si festif...

- les services techniques pour les décorations sur le parvis de la mairie, du fait main, de l'idée, des propositions originales !
- la junior association des «jeunes moins de -18 ans» pour l'animation de la commune et l'élaboration de gaufres, de gâteaux et friandises élaborés par les mamans. Le père Noël était présent pour les photos, la petite cagnotte récoltée au cours de ces journées permet d'imaginer et organiser une sortie prochainement ou un évènement festif.
- L'union des commerçants d'AY pour les sachets de friandises offerts aux enfants participant aux concours de dessins.
- A vous tous présents pour l'apéro du 7/9 de décembre. L'Union des commerçants a attribué une somme de 2 000 € et de nombreux lots au cours de cette soirée.



Visite chez les mamie's tricoteuses de l'association Aÿ-Léna

Une rencontre entre l'association Aÿ-Léna situé à Aÿ et les mamie's tricoteuses basées à Bisseuil s'est déroulée le lundi 9 Décembre 2019. Il y a eu, ce soir là, un réel plaisir de se rencontrer et de découvrir ce que chacun pouvait entreprendre...

Une rencontre entre l'association Aÿ-Léna situé à Aÿ et les mamie's tricoteuses basées à Bisseuil s'est déroulée le lundi 9 Décembre 2019. Il y a eu, ce soir là, un réel plaisir de se rencontrer et de découvrir ce que chacun pouvait entreprendre...

Dans les locaux de la bibliothèque de Bisseuil qui accueille depuis deux ans l'activité "Tricot Thé" qui se déroule tous les lundis des semaines paires, les membres actifs que sont Bernadette, Chantal, Christiane, Denise D, Denise P, Dominique, Monique, Nadine et ...Mado, ont accueilli les bras ouverts les membres de l'association Aÿ-Léna.

Pourquoi une telle rencontre ?

L'histoire a débuté en janvier 2019 où l'idée de tricoter des layettes a vu le jour... Ne sachant pas à qui en faire profiter, les mamie's tricoteuses ont cherché une association, assez proche géographiquement, pouvant avoir un lien avec des enfants.

De son côté, l'association Aÿ-Léna est ouverte à tout échange et nouvelle collaboration pour permettre d'améliorer les conditions de vie des familles Burkinabaises depuis le début de la coopération en 1974.

Profitant de la venue d'Honoré MILOGO, maire de Léna (au Burkina Faso, en zone sahélienne de l'Afrique), les mamie's tricoteuses ont présenté leurs créations.

Touchées par la présence du maire de Léna et de son intérêt pour leur modeste contribution, elles ont emballé soigneusement les layettes pour que H.MILOGO puisse les emporter.

Le maire de Léna a remercié les mamie's tricoteuses pour leur accueil, leurs créations et leur soutien.

Un début prometteur que nous souhaitons tous, voir se pérenniser.

En attendant une prochaine rencontre, vous pouvez contacter :

- Les mamie's tricoteuses qui seront ravies de partager leurs connaissances en tricot, broderie... à la bibliothèque de Bisseuil qui est, de plus en plus, un lieu d'échanges et de rencontres

L'association Aÿ-Léna

